Annexe 2 : Conditions d'exploitation de l'écluse du SAPIACOU

L'écluse du SAPIACOU sera exploitée en mode passage à la demande avec un délai de prévenance minimum de 48 heures (si une demande n'arrive que 24heures avant la navigation VNF ne répondra favorablement qu'en fonction des contraintes d'activité). Chaque naviguant privé ou professionnel devra faire une demande par mail à l'adresse stgaronne.dt-sud-ouest@vnf.fr.

La demande devra comporter le nom du demandeur, son adresse mail et un numéro de téléphone permettant de joindre le demandeur aux heures ouvrables (8h00-17h00), la devise et l'immatriculation du bateau, la date et l'heure souhaitée du passage de l'écluse du SAPIACOU et le sens du passage amont/aval ou aval/amont.

La demande sur une navigation souhaitée un lundi devra être adressée avant le vendredi précédent à 12h00.

La demande fera l'objet d'un accusé de réception et d'une décision par mail.

Pour tout renseignement sur une demande de navigation il conviendra d'appeler le numéro 05 53 47 31 15 (secrétariat du service territorial Garonne de VNF)

Pour tout contact avec l'agent en charge de l'exploitation de l'écluse le 06 87 06 48 09

La navigation à la demande sera ouverte 7 jours sur 7 de 09h00 à 19h00.

En cas de plusieurs demandes sur la même demi-journée, VNF pourra regrouper les demandes sur un même créneau horaire sans générer d'attente supérieure à 1h30 par rapport à l'horaire souhaité initialement.